

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2018

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2419

présenté par  
Mme Dubost, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 72

Rédiger ainsi l'alinéa 183 :

« *d*) Au deuxième alinéa du I, les mots : « ou des offres au public de certificats mutualistes mentionnées au premier alinéa du II de l'article L. 322-26-8 du code des assurances » sont supprimés. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination légistique.